|  |  |
| --- | --- |
| Une image contenant texte  Description générée automatiquement | Orléans, le xxxx 2023 |
| Votre nom | Monsieur **Ali Yerlikaya**Ministre de l’intérieurDevlet Mahallesi, İçişleri BakanlığıÇankayaAnkara 06580 Turquie |

Objet : mouvement des « Mères/Gens du samedi » « Cumartesi Anneleri »

Monsieur le ministre,

Le 26 mai 2023 s’est ouverte une nouvelle audience du procès dit des « mères du samedi ». La prochaine audience aura lieu le 7 juillet 2023.

Plus de quarante personnes risquent l’emprisonnement pour s’être réunies pacifiquement en mémoire de leurs proches, disparus après avoir été arrêtés par la police. Ces personnes demandent légitimement que toute la clarté soit faite sur ces disparitions et que justice leur soit rendue dans le respect des lois turques et des textes internationaux sur les droits humains signés par la Turquie. La Cour Constitutionnelle turque a reconnu en février 2023, concernant ces manifestants, que leur droit de manifester avait été violé .

Au mépris de cette décision de justice, la police continue d’intimider illégalement les manifestants et de procéder à des arrestations de personnes venues soutenir les inculpés et témoins interrogés (audiences de février et du 4 mai).

Je demande, au côté d’Amnesty International :

* l’abandon des charges retenues et l’acquittement des 46 personnes poursuivies suite à la manifestation du 25 août 2018.
* le respect de l’exercice du droit de libre expression et de rassemblement pacifique pour les Mères/Gens du samedi, sans restriction illégale,
* l’arrêt des intimidations, harcèlements menaces physiques ou judiciaires à l’égard des proches de disparus qui réclament vérité et justice

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l’expression de ma haute considération